



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Suppression de bornes de recharge rapide - Véhicules électriques

Question écrite n° 27482

Texte de la question

M. Stéphane Demilly alerte Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur l'annonce faite récemment par une filiale d'EDF de fermer définitivement 189 des 217 bornes de recharge rapide, sur les autoroutes du réseau *Corri-Door*, pour les véhicules électriques. Si les questions de sécurité qui ont présidé à cette décision se justifient, la volonté de ne conserver finalement qu'un quart du réseau existant va à l'encontre des objectifs affichés par le Gouvernement. En effet, à l'heure où les pouvoirs publics soutiennent le renforcement des réseaux de borne de recharge et où les constructeurs automobiles sont encouragés à investir dans la mobilité électrique, cette décision envoie un mauvais signal. Par ailleurs, les détenteurs de véhicules électriques rencontreront désormais de grandes difficultés à maintenir l'autonomie de leur véhicule lors de longs trajets. Il lui demande comment le Gouvernement entend réagir à cette annonce et les mesures envisagées pour ne pas décourager les propriétaires de véhicules électriques.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27482

Rubrique : Automobiles

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2020](#), page 2110

Question retirée le : 6 octobre 2020 (Fin de mandat)